

# LA PROMOTION DE L'AUTONOMIE CHEZ LES APPRENANTS DE LANGUES ETRANGERES, LANGUES NON MATERNELLES : APPROCHES ET STRATEGIES.

**Demba THIAM**

*- Ecole Doctorale Espaces, Sociétés et Humanités*

*Université Assane SECK de Ziguinchor*

*Laboratoire : Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Langues, les Littératures, l'Histoire, les Arts et les Cultures (CREILHAC)*

*thiamdemba@gmail.com*

## Résumé

*L'autonomie dans l'apprentissage des langues se réfère à la capacité de l'apprenant à prendre le contrôle et la responsabilité de son propre processus d'apprentissage, en prenant des décisions sur ce qu'il doit faire, comment, quand et comment apprendre. La promotion de l'autonomie dans l'apprentissage des langues se fait par le biais d'approches pédagogiques telles que l'enseignement centré sur les apprenants, l'approche communicative, l'apprentissage par projet et l'apprentissage collaboratif. L'enseignement centré sur l'étudiant valorise la construction des connaissances par les étudiants, tandis que l'approche communicative communicationnelle met l'accent sur la communication authentique. L'apprentissage par projet implique des activités pratiques et significatives, et l'apprentissage collaboratif encourage l'interaction entre les étudiants. Dans ce travail, nous avons étudié le concept autonomie dans le contexte d'enseignement-apprentissage des langues étrangères, langues non maternelles. Nous y avons également expliqué les différentes approches méthodologiques qui ont en commun l'objectif de développer l'autonomie des étudiants, leur permettre de jouer un rôle actif dans leur propre apprentissage et promouvoir le développement des compétences linguistiques. Nous nous sommes enfin intéressé aux stratégies que l'enseignement de LE doit déployer pour former des apprenants autonomes et critiques.*

**Mots clés :** *autonomie, apprentissage, langues étrangères, approches, stratégies*

## Summary

*Autonomy in language learning refers to the ability of learners to take control and responsibility for their own learning process, by making decisions about what they should do, how and when they should do it and how they should learn. Autonomy in language learning is promoted through pedagogical approaches such as learner-centeredness, communicative approach, project-based learning and collaborative learning. Learner-centered teaching emphasizes the construction of knowledge by students, while the communicative approach focuses on authentic communication. Project-based learning involves practical and meaningful activities, and collaborative learning encourages interaction between students. In this work, we have studied the concept of autonomy in the context of teaching and learning foreign languages, non-native languages. We have also explained the different methodological approaches which share the objective of developing students' autonomy, permitting them to play an active role in their own learning and promoting the*

*development of linguistic skills. Finally, we looked at the strategies that LE (both French and Spanish) teachers need to deploy in order to train learners to be autonomous and critical.*

**Keys Words :** *autonomy, learning, foreign languages, approaches, strategies*

## **Introduction**

L'autonomie dans l'apprentissage des langues se réfère à la capacité de l'apprenant à prendre le contrôle et la responsabilité de son propre processus d'apprentissage, en prenant des décisions sur ce qu'il doit faire, comment, quand et comment apprendre.

Notre étude porte sur le rôle de l'enseignant de langue étrangère (LE) dans le développement de l'autonomie de l'apprenant au cours de ses pratiques pédagogiques, c'est-à-dire en fournissant les circonstances nécessaires pour que l'apprenant développe son autonomie pendant l'enseignement de la langue. Dans cette perspective, des questions ont été posées pour guider ce travail.

- Qu'est-ce que l'autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères ?
- Quand est-ce qu'un apprenant de langues étrangères devient autonome ?
- Comment l'enseignant de LE peut-il favoriser le développement de l'autonomie de l'apprenant ?

Des questions très importantes et d'envergure auxquelles nous nous attèlerons à apporter des réponses. Car, compte tenu de l'importance des stratégies d'apprentissage en tant que facteur majeur contribuant au développement de l'autonomie, il est intéressant de comprendre ce que sont ces stratégies d'apprentissage.

## **La notion d'autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères**

L'autonomie est un concept fondamental dans l'éducation, en particulier lorsqu'il s'agit de l'apprentissage des langues. Il s'agit de la capacité d'un apprenant à prendre le contrôle de son propre processus d'apprentissage, prendre des décisions concernant les objectifs, la progression et l'évaluation de son apprentissage. Cet aspect crucial de l'apprentissage autonome a été largement discuté et exploré par les chercheurs dans le domaine de la linguistique appliquée.

Selon HOLEC (1981, :98), l'autonomie est définie comme la capacité de l'apprenant à prendre en charge son propre apprentissage. Cette définition souligne que l'autonomie est intrinsèquement liée à la capacité de prendre des décisions en rapport avec l'apprentissage. Elle implique la capacité de fixer des objectifs d'apprentissage, de choisir des stratégies appropriées de suivre les progrès et d'évaluer ses propres performances. Crapeau (1985, :14, Apud Benson, 2001, :39) complète ce point de vue en affirmant que l'autonomie dans l'apprentissage implique que les objectifs, la progression et l'évaluation de l'apprentissage sont déterminés par l'apprenant lui-même.

L'autonomie dans l'apprentissage des langues fait référence à la capacité de l'apprenant à prendre le contrôle et la responsabilité de son propre processus d'apprentissage, en prenant des décisions sur ce qu'il doit apprendre, comment, quand et où.

Dickinson (1994, :8) souligne que l'autonomie va au-delà d'une simple méthodologie ; il s'agit d'une attitude à l'égard de l'apprentissage. Être autonome dans l'apprentissage, c'est apprendre à apprendre, en développant la capacité de réfléchir de manière critique sur son propre processus d'apprentissage. Cette perspective souligne l'importance pour les apprenants de devenir des agents actifs et conscients de leur propre développement.

Freire (1996, :44) quant à lui, souligne que l'autonomie dans l'apprentissage implique la capacité des étudiants à s'assumer en tant que sujets socio-historiques et culturels de l'acte de connaissance. Ce point de vue élargit le concept d'autonomie, en reconnaissant que l'apprenant n'est pas un récepteur passif de connaissances, mais un participant actif à la construction de son propre apprentissage.

Théoriquement, nous pouvons définir l'autonomie comme la liberté et la capacité de gérer ses propres engagements, ce qui inclut le droit de prendre des décisions et la responsabilité de ces décisions.

La responsabilité peut également être comprise comme le fait d'être en charge de quelque chose, mais avec l'implication de faire face aux conséquences de ses propres actions. L'autonomie et la responsabilité requièrent toutes deux une implication active et semblent être liées, puisqu'elles exigent toutes deux une participation active de la part de l'apprenant. Cette perspective renforce l'idée que l'autonomie dans l'apprentissage implique non seulement de prendre des décisions, mais aussi d'en assumer la responsabilité.

L'autonomie est également considérée comme une capacité multidimensionnelle qui se manifeste de différentes manières chez différents individus, et même chez un seul individu dans différents contextes ou à différents moments (Benson, 2001, :52).

Sous ce rapport et partant de la clarification conceptuelle ci-dessus, nous allons parler de quand est-ce qu'on peut considérer qu'un apprenant est autonome.

## **Quand est-ce qu'un apprenant de langues étrangères devient autonome ?**

Pour aborder ce point, nous jugeons important d'évoquer en amont, des différents niveaux de référence communs pour l'enseignement des langues en général et des langues étrangères en particulier.

En fait, bien que non universel, il semble y avoir un consensus général sur le nombre et la nature des niveaux appropriés à l'organisation de l'apprentissage des langues et à la reconnaissance publique des résultats. Il semble également qu'il y a convergence autour des références et niveaux considérés dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Celui-ci comporte six niveaux généraux et couvre entièrement l'espace d'apprentissage pertinent pour les apprenants de langues.

- Le niveau d'Initiation (*Breakthrough*) correspond à ce que Wilkins appelle de compétence formelle « *Formulaic Proficiency* » dans sa proposition et que Trim appelle de compétence introductive « *Introductory Proficiency* » dans la même publication<sup>1</sup>.

- Le niveau élémentaire (*Waystage*) reflète la spécification du contenu en vigueur au Conseil de l'Europe.

- Le niveau seuil (*Threshold*) reflète la spécification du contenu en vigueur au Conseil de l'Europe.

- Le niveau avantageux (*Vantage*), d'observation ou d'appréciation reflète la troisième spécification de contenu du Conseil de l'Europe, un niveau décrit par Wilkins comme « compétence opérationnelle limitée » (*Limited Operational Proficiency*) et par Trim comme « réponse adéquate aux situations normalement rencontrées ».

---

<sup>1</sup> Trim, J. L. M. (1978). Some Possible Lines of Development of an Overall Structure for a European Unit Credit Scheme for Foreign Language Learning by adults. Council of Europe

- Le niveau d'autonomie ou encore de *compétence opérationnelle* effective, décrit par Trim comme « *compétence effective* » et par Wilkins comme « *compétence opérationnelle adéquate* » (*Adequate Operational Proficiency*), représente un niveau de compétence avancé adapté à l'exécution de tâches et d'emplois plus complexes.

- Le niveau de maîtrise [Trim : « Maîtrise globale » (*comprehensive mastery*) ; Wilkins « Compétence opérationnelle globale » (*Comprehensive Operational Proficiency*)] correspond à l'objectif le plus élevé des examens ALTE<sup>2</sup>. Nous pourrions également inclure ici le niveau le plus élevé de compétence interculturelle, atteint par de nombreux professionnels des langues.

Si nous examinons les six niveaux, nous nous rendons compte qu'ils correspondent aux interprétations supérieures ou inférieures de la division classique des niveaux Basique, Élémentaire et Avantageux. En outre, certaines désignations du Conseil de l'Europe (par exemple Waystage, Vantage) sont difficiles à traduire. C'est pourquoi le système proposé adopte le principe de « l'hypertexte », à partir d'une division initiale en 3 niveaux généraux A, B et C divisés en 2 sous-niveaux chacun. Le niveau A - utilisateur élémentaire (A1 Initiation, A2 Élémentaire), le niveau B - utilisateur indépendant (B1 Seuil et B2 Avantage) et le niveau C - utilisateur compétent (C1 Autonomie, C2 Maîtrise).

Considérant les objectifs fixés dans presque tous les programmes de langues et conformément aux orientations du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, l'apprenant des langues est autonome quand il réunit les compétences linguistiques ci-dessous énumérés et à travers les 6 niveaux.

En compréhension orale, l'apprenant est autonome quand il est capable de reconnaître des mots et expressions simples et quotidiens relatifs à soi-même, à sa famille et au contexte dans lequel il vit, quand on lui parle clairement et lentement.

Il doit être capable de comprendre des expressions et un vocabulaire fréquemment utilisé en rapport avec des aspects d'intérêt personnel, tels que la famille, les achats, le travail et l'environnement dans lequel il vit, de comprendre l'essentiel d'une publicité et des messages simples, courts et clairs. Il doit également :

---

<sup>2</sup> Association of Language Testers in Europe (Association des organismes certificateurs en Europe)

- être capable de comprendre les points essentiels d'une séquence parlée traitant de l'actualité au travail, à l'école, dans les loisirs, etc., comprendre le contenu essentiel de nombreuses émissions de radio et de télévision sur l'actualité ou sur des sujets d'intérêt personnel ou professionnel, quand le débit est relativement lent et clair ;
- être capable de comprendre de longs exposés et conférences et même suivre des parties plus complexes d'arguments, à condition que le sujet lui soit relativement familier, de comprendre la plupart des journaux télévisés et autres programmes d'information à la télévision ;
- être capable de comprendre un long exposé, même s'il n'est pas clairement structuré ou si l'articulation des idées n'est qu'implicite, comprendre des émissions de télévision et des films sans trop de difficultés.

Quand il n'a aucune difficulté à comprendre tout type d'énoncé oral, que ce soit en face à face ou dans les médias, même s'il est prononcé rapidement, à la vitesse des locuteurs natifs, et qu'il lui faut juste un peu de temps pour se familiariser avec l'accent.

Il est autonome également quand en lecture ou en compréhension de l'écrit, il est capable de comprendre des noms familiers, des mots et des phrases très simples, par exemple sur des notices, des affiches ou des dépliants. Il doit être capable de lire des textes courts et simples, de trouver des informations prévisibles et concrètes dans des textes simples et quotidiens, par exemple des publicités, des prospectus, des menus, des horaires, comprendre des lettres personnelles courtes et simples, comprendre des textes dans lesquels le langage courant ou professionnel prédomine. Il doit être capable de comprendre la description écrite d'événements, de sentiments et de désirs dans des lettres personnelles.

Être capable de lire des articles et des rapports sur des sujets contemporains dans lesquels les auteurs adoptent des attitudes ou des points de vue particuliers.

Être capable de comprendre des textes longs et complexes, littéraires ou non, et faire la distinction entre les styles. Être capable de comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques, même s'ils ne se rapportent pas à mon domaine de connaissance.

Être capable de pouvoir lire avec aisance pratiquement toutes les formes de textes écrits, y compris des textes plus abstraits, linguistiquement ou structurellement complexes tels que des manuels, des articles spécialisés et des œuvres littéraires.

Dans le domaine de l'expression et de l'interaction orale, l'apprenant autonome doit être capable de communiquer oralement de façon simple, à condition que son interlocuteur veuille bien répéter ou dire en d'autres termes, à un rythme plus lent, et qu'il l'aide à formuler ce qu'il voudrait dire. Être capable de poser des questions simples sur des sujets familiers ou des besoins immédiats et y répondre.

Être capable de communiquer oralement dans des situations simples et habituelles de la vie quotidienne, sur des sujets et des activités familières qui n'exigent qu'un échange d'informations simple et direct, participer à de brefs échanges de mots, bien qu'il ne comprenne pas assez pour poursuivre la conversation.

Être capable de faire face à la plupart des situations qui peuvent se présenter lors d'un voyage dans un lieu où la langue est parlée. Être capable d'engager, sans préparation préalable, une conversation sur des sujets familiers, d'intérêt personnel ou relatifs à la vie quotidienne (par exemple, la famille, les loisirs, le travail, les voyages et l'actualité).

Être capable de converser de façon suffisamment fluide et spontanée pour permettre une interaction normale avec des locuteurs natifs, participer activement à une discussion dans un contexte familier, présenter et défendre mon point de vue.

Être capable de présenter oralement des descriptions claires et détaillées de thèmes complexes qui intègrent des sous-thèmes, en développant des aspects particuliers et en parvenant à une conclusion appropriée.

Être capable de faire une présentation orale ou de développer une argumentation avec aisance et sans difficulté, dans un style adapté au contexte et avec une structure logique qui aide l'auditeur à identifier et à mémoriser les aspects les plus importants.

Et enfin en ce qui concerne l'écriture ou l'expression écrite, l'apprenant de langues est autonome ou considéré comme tel quand il est capable de pouvoir écrire une carte postale simple et courte, par exemple pour partir en vacances. Être capable de remplir un formulaire avec des données personnelles, par exemple dans un hôtel, par exemple, avec le nom, l'adresse et la nationalité

Être capable d'écrire des notes et des messages courts et simples sur des sujets d'intérêt immédiat. Être capable d'écrire une lettre personnelle très simple, par exemple pour remercier quelqu'un de quelque chose.

Être capable d'écrire un texte simple et articulé sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Être capable d'écrire des lettres personnelles pour décrire des expériences et des impressions.

Être capable d'écrire un texte clair et détaillé sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. Être capable d'écrire un texte ou un rapport, transmettre des informations ou donner des raisons pour ou contre un point de vue particulier. Être capable d'écrire des lettres soulignant l'importance de certains événements ou expériences pour lui. Être capable de s'exprimer de façon claire et bien structurée et par écrit, en présentant ses points de vue avec un certain degré d'élaboration. Être capable d'écrire des lettres, des communications ou des rapports sur des sujets complexes, en soulignant les aspects que je considère comme les plus importants, écrire dans le style qu'il considère approprié pour le lecteur auquel il pense.

Être capable d'écrire des textes dans un style fluide et approprié, d'écrire des lettres, des rapports ou des articles complexes et structurés présentant un cas avec une structure logique qui aide le lecteur à en saisir les points essentiels et à les mémoriser.

Pour atteindre ces objectifs synonymes d'une autonomisation de l'apprenant, l'enseignant de langues doit développer un certain nombre de stratégies.

Cependant, pour guider les apprenants, les enseignants et les autres utilisateurs du système éducatif dans un but pratique, il est sans doute nécessaire de donner une vue d'ensemble plus détaillée. Cette vue d'ensemble peut être structurée sous la forme d'une grille montrant les principales catégories d'utilisation de la langue à chacun des six niveaux. Par exemple un tableau qui présente un outil d'auto-évaluation basé sur les six niveaux et qui est destiné à aider les apprenants à établir le profil de leurs compétences linguistiques les plus importantes et à décider à quel niveau ils doivent consulter une liste plus détaillée de descripteurs afin d'auto-évaluer leur niveau de compétence. À d'autres fins, il peut être souhaitable de se concentrer sur un certain éventail de niveaux et un ensemble de catégories. En réduisant l'éventail des niveaux et des catégories à ceux qui sont pertinents pour un objectif particulier, nous pouvons ajouter plus de détails : des niveaux et des catégories plus fins. À ce niveau de détail, il est possible de comparer deux ensembles de modules et de les aligner aux références et modules du CECR. Par ailleurs, au lieu de décrire les catégories d'activités communicatives, vous



pourriez vouloir évaluer la performance sur la base d'aspects de la compétence linguistique communicative. Vous pouvez concevoir un tableau pour évaluer la production orale, en se concentrant sur différents aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue.

### **Comment l'enseignant de LE peut-il favoriser le développement de l'autonomie de l'apprenant ?**

L'apprentissage des langues étrangères est devenu de plus en plus pertinent dans le monde globalisé dans lequel nous vivons. La maîtrise d'une deuxième langue permet non seulement d'élargir les opportunités professionnelles, mais aussi d'enrichir l'expérience culturelle et de promouvoir la communication interculturelle. Dans ce contexte, le rôle de l'enseignant est fondamental pour garantir la réussite des apprenants dans l'acquisition d'une nouvelle langue.

Dans cette section, nous aborderons le rôle de l'enseignant en tant que facilitateur de l'apprentissage, ainsi que ses connaissances linguistiques, ses approches pédagogiques et la promotion de l'autonomie. C'est-à-dire, l'objectif principal de cette étude est donc d'examiner comment l'enseignant de langue étrangère peut encourager le développement de l'autonomie chez les apprenants de langue étrangère, en tant qu'élément essentiel de leur apprentissage, ainsi que de réfléchir aux pratiques pédagogiques qui permettent ce développement.

Le rôle de l'enseignant dans ce processus est fondamental. Il agit comme un facilitateur, en guidant les apprenants pour qu'ils développent leur autonomie et en leur apportant un soutien adéquat. Selon Benson (2011, :21), "l'enseignant peut jouer un rôle crucial dans la promotion de l'autonomie, en créant un environnement qui encourage la prise de décision, l'autoréflexion et l'autorégulation".

Selon Vygotsky (1978, :39), l'interaction sociale joue un rôle fondamental dans le processus d'apprentissage. En créant un environnement d'apprentissage stimulant et participatif, l'enseignant donne aux apprenants la possibilité de pratiquer la langue cible et de développer leurs compétences communicatives. En outre, l'enseignant joue également un rôle important dans la motivation des apprenants, en leur fournissant un retour d'information constructif et en les encourageant à persévérer dans leur apprentissage.

Les connaissances linguistiques de l'enseignant sont un facteur clé de l'efficacité de l'enseignement des langues. Selon Richards et Schmidt (2010, :86), l'enseignant doit avoir une solide maîtrise de la langue cible, notamment en ce qui concerne les aspects grammaticaux, le vocabulaire et la prononciation correcte. Ces connaissances permettent à l'enseignant de fournir des explications claires et précises, de corriger les erreurs des apprenants et de modéliser l'utilisation correcte de la langue. En outre, un enseignant ayant des connaissances linguistiques est également en mesure d'identifier et de traiter les difficultés spécifiques que les élèves rencontrent avec la nouvelle langue, ce qui permet de les surmonter plus facilement.

Le choix et la mise en œuvre d'approches pédagogiques efficaces sont des aspects fondamentaux du travail de l'enseignant de langues. Selon Ellis (2005, :12), les approches communicatives et centrées sur l'apprenant se sont avérées plus efficaces pour promouvoir l'apprentissage des langues. Ces approches mettent l'accent sur l'interaction communicative, la pratique significative de la langue et l'apprentissage basé sur les tâches. L'enseignant doit sélectionner le matériel et les activités appropriés, planifier des leçons dynamiques et promouvoir la participation active des élèves afin de créer un environnement d'apprentissage stimulant et propice au développement des compétences linguistiques et de la créativité. L'enseignant doit sélectionner le matériel approprié, planifier des leçons dynamiques et promouvoir la participation active des élèves afin de créer un environnement d'apprentissage stimulant et propice au développement des compétences linguistiques et de l'autonomie des élèves.

Le rôle de l'enseignant dans l'apprentissage des langues est extrêmement important. Par son rôle de facilitateur de l'apprentissage, détenteur de connaissances linguistiques et utilisateur d'approches pédagogiques efficaces, l'enseignant joue un rôle fondamental dans la réussite de l'acquisition d'une nouvelle langue. A cette fin, il est essentiel que les enseignants soient au fait des dernières pratiques et qu'ils favorisent l'autonomie de l'apprenant.

La promotion de l'autonomie dans l'apprentissage des langues est un sujet très pertinent dans le domaine de l'éducation, car il vise à donner aux apprenants un plus grand contrôle sur leur processus d'apprentissage et le développement de leurs compétences linguistiques. Diverses approches pédagogiques ont été proposées pour atteindre cet objectif,

notamment l'enseignement centré sur l'étudiant, l'approche communicative, l'apprentissage par projet et l'apprentissage collaboratif. L'enseignement centré sur l'apprenant est une approche qui valorise la participation active des apprenants dans le processus d'apprentissage. Selon Moran (2000), cette approche donne la priorité à la construction des connaissances par les apprenants eux-mêmes, l'enseignant jouant le rôle de facilitateur et de médiateur. Dans ce contexte, les étudiants ont la possibilité de décider quoi, comment et quand apprendre, développant ainsi leur autonomie dans leur trajectoire éducative.

L'approche communicative, proposée par Savignon (1997), met l'accent sur la communication comme objectif principal de l'apprentissage des langues. Dans ce modèle, les étudiants sont encouragés à interagir dans des situations en utilisant la langue cible de manière significative. La promotion de l'autonomie passe par la capacité à s'exprimer de manière authentique et à comprendre les différents contextes de communication. L'apprentissage par projet, tel que proposé par Barros (2009), est une approche qui vise à impliquer les étudiants dans des activités pratiques et significatives. En développant des projets, les élèves ont la possibilité d'explorer des sujets qui les intéressent, d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises et de travailler de manière autonome, en développant des compétences telles que la recherche, l'organisation et la résolution de problèmes.

Enfin, l'apprentissage collaboratif, tel que proposé par Vygotsky (1978), souligne l'importance de l'interaction entre les élèves pour le développement des connaissances. Dans cette approche, les élèves sont encouragés à travailler en groupes, à partager des idées, à discuter et à construire des connaissances collectivement. L'autonomie est favorisée par la possibilité pour les élèves d'assumer différents rôles au sein du groupe, d'apprendre de leurs pairs et de développer des compétences sociales.

Ces approches pédagogiques ont en commun l'objectif de promouvoir l'autonomie dans l'apprentissage des langues, en donnant aux étudiants la possibilité de devenir les protagonistes de leur propre processus d'apprentissage. En adoptant ces approches, les enseignants peuvent créer un environnement favorable au développement des compétences linguistiques et à la formation d'apprenants critiques et autonomes.

L'évaluation joue un rôle fondamental dans le processus d'apprentissage des langues étrangères, y compris dans la mesure de l'autonomie des

étudiants dans l'apprentissage des langues étrangères. Diverses méthodologies et outils d'évaluation ont été proposés à cette fin, donnant des informations sur le niveau d'autonomie atteint par les élèves dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

## **Conclusion**

Compte tenu de ce qui précède, l'autonomie dans l'apprentissage est un élément crucial dans le développement de l'autonomie et de l'esprit critique. Grâce à leur capacité à prendre le contrôle de leur propre processus d'apprentissage, les apprenants peuvent devenir des agents actifs dans la construction de la connaissance. Les différentes perspectives abordées dans cet article renforcent l'importance de l'autonomie dans l'apprentissage et fournissent une vue d'ensemble de ce concept essentiel dans l'éducation.

L'autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères est un concept fondamental qui implique que l'apprenant prenne le contrôle de son propre processus d'apprentissage. Plusieurs auteurs, tels que Holec, Crapeau, Dickinson, Freire, Barbot, Camatarri, Little, Benson et Taylor, ont contribué à cette compréhension. Ils soulignent que l'autonomie va au-delà d'une simple méthodologie, c'est une attitude vis-à-vis de l'apprentissage, qui implique l'apprentissage, impliquant des compétences réflexives, des décisions indépendantes et le transfert de l'apprentissage dans des contextes différents.

L'autonomie est un processus continu de développement personnel dans lequel les apprenants deviennent des agents actifs dans la construction de leurs propres connaissances, prenant le contrôle de leur apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.

Enfin, l'étude a porté également sur des stratégies spécifiques que les enseignants peuvent adopter pour promouvoir l'autonomie, ainsi que sur l'exploration des effets de ce développement sur la motivation et les performances des élèves. En outre, il est important d'examiner la relation entre l'autonomie de l'apprenant et les approches pédagogiques utilisées, en vue d'améliorer les pratiques d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères.

Les résultats de notre recherche indiquent que, grâce à l'utilisation régulière de stratégies et à l'assistance guidée de l'enseignant, nous pouvons apprendre à nos élèves à être plus autonomes. Nous pensons

qu'en créant des opportunités d'apprentissage autonome, nous contribuons à la formation d'apprenants plus conscients et plus efficaces. Souvent, en tant qu'enseignants, nous sommes enclins à adopter un comportement centralisateur dans la classe, mais nous devons nous rappeler que cela ne contribue guère à un apprentissage durable. Nous pensons qu'un bon apprentissage est celui qui apprend à l'étudiant à marcher seul.

## Références bibliographiques

- Andrex Cohen** (1998), *Strategies in learning and using a second language*. New York : Longman.
- Breno Barros Do Carmo** (2009) *Aprendizagem baseada em projetos: uma abordagem metodológica inovadora*. São Paulo: Pearson Prentice Hall,
- Henri Holec** (1981), *Autonomie dans l'apprentissage des langues étrangères*. Oxford : Pergamon Press.
- J. L. M. Trim** (1978), *Some Possible Lines of Development of an Overall Structure for a European Unit Credit Scheme for Foreign Language Learning by adults*. Council of Europe et Jon Taylor (2002), *The road to autonomy. English Teaching Professional.*, Vol. 24.
- José Manuel Moran** (2000), *O vídeo na sala de aula.*, São Paulo: Papirus.
- Jack Richards et James Schmidt (2010), *Longman Dictionary of Language Teaching and Applied Linguistics.*, London : Routledge.
- Leslie Dickinson** (1994), *Learner Autonomy : what, why and how ?* In : Wilson Jose Leffa (Ed). *Autonomy in Language Learning*. Porto Alegre: Ed. Universidade/UFRGS. p.2-12.
- Marie José Barbot et Giovanni Camatari** (1999), *Autonomie et Apprentissage*. Innovation dans la formation. Paris : PUF.
- Lev Semenovitch Vygotsky** (1978), *L'esprit dans la société : Le développement des processus psychologiques supérieurs.*, Cambridge : Harvard University Press.
- Lev Semenovitch Vygotsky** (1978), *Mind in Society : The Development of Higher Psychological Processes.*, Cambridge : Harvard University Press.
- Natsuko Shintani** (2014), *Explorer la pédagogie des langues à travers la recherche sur l'acquisition d'une seconde langue.*, Londres : Routledge
- Paulo Freire** (1997), *Pedagogia da autonomia: saberes necessários à prática educativa*. São Paulo: Paz e Terra.

**Phil Benson** (2001), *Teaching and Researching Autonomy in Language Learning*. Harlow, Essex : Pearson,

**R Lowes et F Target** (1998), *Aider les étudiants à apprendre : un guide pour l'autonomie de l'apprenant*. Londres: Richmond Publishing.

**Rod Ellis** (2005), *Instructed Second Language Acquisition*. Londres : Blackwell Publishing.;

**Scharle et Szabó** (2000), *Autonomie de l'apprenant. Un guide pour développer la responsabilité de l'apprenant.*, Cambridge.

**Vilson Jose Leffa** (2002), *Quando menos é mais: a autonomia na aprendizagem de línguas*, Trabalho apresentado no II Forum Internacional de Ensino de Línguas Estrangeiras (II FILE). Pelotas: UCPel, agosto de 2002. Disponível em [www.leffa.pro.br](http://www.leffa.pro.br), consultado a 12 de dezembro de 2023.